



## Procès-Verbal CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 21 février

10h – Angers BCRR

Présents : **Jean-Paul NOURY** (Président), **Bernard ROBINET** (1<sup>er</sup> vice-Président), **Dominique GOUMARD** (vice-Pdt compétitions), **Euriell QUERAN** (vice-Présidente com. et développement), **Béatrice GRATON** (trésorière), **Serge BREVET** (secrétaire général), **Jean-Yves GRAND** (jeunesse, cadets, juniors), **Catherine SIMON** (scolaires), **Patrick ROCTON** (arbitrage et compétitions), **Nadine PULY** (relation clubs et recrutement), **Cathy PAVERO** (promotions et espérances), **Huguette AMBROISE** (marché/finances) et **Pierre CHEVREUL** (APR).

Excusés : **Claudine LANTA** (enseignement) et **Jacques BLIN** (dir. compétitions)

Absent : néant

Invitée : Léna NAULET (apprentie communication)

Secrétaire de séance : Anne LORQUER

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

#### **I. APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL**

#### **II. ACTUALITES FFB**

#### **III. COMPETITIONS**

Général

Interclubs

Tournois de ville

#### **IV. COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT**

Développement et fonctionnement du réseau

Site Web Comité

#### **V. POINT FINANCIER**

Au 31/01/24

Rappel tarifs

#### **VI. AFFILIATION CLUB (SABLES D'OLONNE)**

#### **VII. QUESTIONS DIVERSES**

Enquête « Enseignement »

Quai Nantais des Jeunes Bridgeurs

Calendrier réunions Comité

SEF

\*\*\*\*\*

## I. APPROBATION DU DERNIER PROCES-VERBAL

---

- ✓ Le Conseil d'Administration valide le PV du Conseil d'Administration du 19/09/23

## II. ACTUALITES FFB

---

### 1. Etat du bridge mondial

Des comparaisons ont été faites entre le 30/06/19 = 90 000 licenciés pour l'Europe (hors France) et 90 000 licenciés en France ; et le 30/06/23 (68 000 en Europe hors France et 75 000 en France) US = 140 000 en 2019 et 110 000 en 2023.

### 2. Rapport « Repenser la fédération »

Jean-Paul Noury, accompagné de ses collègues Mauricette DANCHAUD et Gilles BRUNEL sur le projet, ont présenté leur rapport au Conseil Fédéral du vendredi 16/02/24 : 58 constats et 60 préconisations.

Tous les Comités régionaux ont été consultés et en présentiel sauf 2. Un compte-rendu a été réalisé et validé par les Comités eux-mêmes à chaque fois, c'est donc bien la parole des Comités, et en conséquence celle des clubs, qui est manifestée.

En résumé : une association n'est pas une entreprise. Elle se doit d'avoir une bonne représentativité dans sa formation, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle dans les instances dirigeantes. Un sentiment de ne pas être écouté, d'une hiérarchie des normes qui « descendent du ciel ». Un sentiment de parisianisme et d'élitisme aigu avec notamment un bridge loisir qui n'est pas pris en compte.

Remarques largement soutenues par l'assistance du Conseil Fédéral.

Aucune question n'a été posée mais seulement une proposition : avancer sur les préconisations

Le rapport est joint.

### 3. La FFB a parlé d'une augmentation des tarifs pour la saison prochaine

Présentation prévue lors de la réunion du 04 mars. Jean-Paul Noury a demandé à recevoir tous les éléments comptables d'ici là pour pouvoir en échanger au sein de notre Comité.

A savoir qu'il est difficile d'avoir du poids lors des votes car au Conseil Fédéral c'est 1 homme = 1 voix peu importe le nombre de licenciés dans le Comité. En outre sur les 34 votants, 5 personnes ne sont pas concernées par les tarifs.

### 4. L'AG électorale de la FFB sera le 18/10/24

donc l'AG du Comité est décalée au vendredi 11/10/24.

### 5. Présentation du nouveau calendrier « compétitions »

Vote à la majorité du projet de calendrier, illisible sur la projection.

Dominique Goumard s'insurge des changements opérés par la FFB en cours de saison. Il n'est pas sérieux de modifier de la sorte. Une saison se prépare 1 an à l'avance.

Pour exemple nous venons seulement de prendre connaissance d'une modification substantielle du format de la Coupe de France (CDF) 2024.

Le 20/12 ; nous apprenons par hasard l'ouverture des compétitions E-Open dont une est en conflit avec notre TPL.

La FN cadets/2 qui est avancée d'un mois... la FN scolaires/2 qui change de lieu pour Lyon !

Début janvier : nouveauté, les challenges/4 qui se feront désormais en BAM !

- ⇒ Le Comité doit communiquer en précisant clairement que le Comité n'est en rien responsable de ces différents changements

## 6. Divers

- Débat sur le taux de forfaits aux Finales de Ligue. Il a été envisagé une pénalisation (PE ? PP ?).
- × Le Bureau est contre estimant que le bridge est avant tout un loisir.
- Vente du siège fédéral toujours en cours programmé sur mai et recherche d'un nouveau local en cours. La FFB a besoin de 2200-2300 m2.
- Le Crédit Mutuel n'est plus le sponsor national donc chacun est libre de cet engagement.
- Appel à projet Clubs  
Euriell Queran a eu JP Garnier, apparemment tous nos dossiers ont été refusés, non par manque de pertinence mais principalement en raison des finances suffisantes des clubs demandeurs.  
Le CA est lassé des effets d'annonce pour...rien... il semblerait que seulement 4000€ aient été alloués cependant, il est suggéré d'attendre le retour officiel de la FFB pour se positionner sur la session d'avril prochain.

## I. COMPETITIONS

---

### 1. Général

- En Challenge, une baisse de fréquentation mais moins de centres ouverts et l'effet d'annonce de la saison passée avec les PE n'attire plus autant.  
De plus, beaucoup de PE ont été distribués l'année passée ce qui a fait basculer un certain nombre de licenciés en Performance.
- En Expert et Performance : plutôt positif dans l'ensemble.

### 2. Les IC

Actuellement la période de recouvrement (par paire) c'est 112-136 en IC soit intervalle très, trop large. Il faut réduire. Dominique G. propose 118-130 /paire. [Cf annexe 1](#)  
Par équilibre il est trop tôt pour pouvoir faire un bilan.

- ✓ Le CA valide
- ⇒ Dominique G. va envoyer un mail à la FFB pour faire part de ses conclusions afin d'anticiper la saison prochaine.

### 3. Tableau des seuils

En début de saison nous avons demandé à ce que le tableau des seuils soit disponible pour les joueurs. C'est chose faite et c'est en ligne (personne n'a averti le Comité, il a fallu se renseigner par nous-même).

Ce tableau est disponible dans votre espace licenciée > profil > classement puis cliquez sur [Tableau des seuils IC](#) en haut à droite. Attention tout de même ce tableau peut varier (à priori peu) car il se base sur des pourcentages de participation.

### 4. Interclubs

2024 à Cholet.

Tout se présente bien.

2025 à Angers

Le BCRR et l'ABC sont d'accord pour s'en occuper. Les ponts de Cé et Avrillé pourraient être sollicités également.

Le problème réside principalement sur la date car les seules disponibilités sont :

- Le we des 15-16/02/25 soit en plein milieu des congés de l'Anjou donc nous ne validons pas.

- Ou bien les 08-09/02/25 soit le 1<sup>er</sup> week-end des congés mais nous sommes sur liste d'attente pour cette dernière date et c'est le même week-end que la DN1 donc plusieurs équipes indisponibles.

- ⇒ Euriell Q. nous tient au courant d'ici une semaine.

- ✓ Le CA décide que si le 08-09/02 est possible, une organisation de la FC Interclubs se fera pour les D2 à D6 les 08-09/02 puis sur un autre week-end pour la D1. Si impossible, organisation des Interclubs 2025 dans les clubs.  
Une décision définitive pour les Interclubs 2025 sera prise par le Bureau du Comité.

2026

Des contacts sont pris pour les tenir aux Sables d'Olonne.

## 5. Tournois de ville

- Il est proposé au Mans de changer la date, le samedi 25 mai semble convenir.
- ⇒ Anne communique à ce sujet et le Mans complètera dans un 2<sup>ème</sup> temps.
  - ⇒ Suite à la réunion sur les tournois de ville, un questionnaire va être envoyé prochainement à tous les licenciés afin d'en apprendre davantage sur les freins et les atouts de ces formules, qui étaient autrefois très plébiscitées.

## II. COMMUNICATION-DEVELOPPEMENT

---

### 1. Développement et fonctionnement du réseau

En cours, Euriell Q. et Eric Barba continue leur travail auprès des clubs. Léna Naulet est en lien régulièrement pour apporter du soutien sur des demandes particulières.

### 2. Site Web Comité

Plusieurs devis reçus allant de 2030€ ttc à plus de 8000€.

Une dernière option est proposée à 99€/an, c'est celle de sportregions.fr. En effet, nous avons reçu de bons retours des clubs l'utilisant et ce que nous souhaitons est déjà prévu dans leur package.

Les inconvénients : mise en ligne par nos soins (Anne et Léna s'en chargeront) et l'esthétique qui n'est pas personnalisable à souhait. En outre, nous restons propriétaires de notre nom de domaine mais nous sommes hébergés chez eux.

A savoir que si cela ne convient pas au bout d'1 an ou plus nous pourrions envisager un autre site sans préjudice financier.

Il est prévu une mise en ligne officielle pour juillet 2024.

Il y a actuellement un module de calcul des résultats des compétitions "comité" et challenge de l'Anjou, géré jusqu'à maintenant par JN Bressolette. Ce module développé a un format personnel semble difficile à récupérer en l'état. Comme il n'est pas question de faire tout ce travail "à la main", il faut prévoir de développer un module technique (pas complètement automatique car il est impossible d'attaquer les bases FFB). DGo s'occupe de faire un cahier des charges et voir le budget. A priori, ce module peut rester indépendant du site web.

Important : nous devons communiquer auprès des clubs pour les informer que les fonctionnalités actuellement disponibles sur notre site ne le seront plus (ex : inscriptions aux tournois de régularité, organisation d'évènement, sondage...).

Le Comité prévoit néanmoins de se renseigner et de communiquer auprès d'eux sur les alternatives d'ici là.

- ✓ Le CA valide l'option sportregions.fr et le développement d'un module complémentaire indépendant du site web.

## III. POINT FINANCIER Au 31/01/24

---

	31/01/2023	31/01/2024
--	------------	------------

Trésorerie	219 508	179 868
Classe 6 Charges	139 000	131 000
Classe 7 Produits ( dont reversements TR )	156 000	180 000
Reversement Tournois reg		10 000
Net licences	32 880	47 850

Actuellement, les challenges sont déficitaires.

⇒ Une réunion sur les tarifs est à prévoir courant avril pour définir les tarifs de la prochaine saison.

#### IV. AFFILIATION CLUB (SABLES D'OLONNE)

---

Les Sables d'Olonne souhaitent rejoindre le Comité d'Anjou (vote à une très forte majorité lors de leur dernière AG) néanmoins le Comité des Charentes est contre. Il appartient par conséquent aux 2 Comités de s'entendre.

Jean-Paul N. rappelle que la constitution précise (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association) que la liberté d'association est un principe fondamental.

Dominique G. précise que les négociations ne peuvent porter que sur le coût des licences et tournois de régularité mais absolument pas sur les compétitions.

- ✓ Après échange, le CA donne mandat à Jean-Paul Noury pour effectuer les négociations avec le Comité des Charentes. La ou les propositions qui ressortiront de la négociation devront être approuvées par le CA. Une consultation par email sera faite.

#### V. QUESTIONS DIVERSES

---

##### 1. Enquête « Enseignement »

Cf tableau [annexe 2](#)

Ce travail préliminaire doit servir de guide pour des propositions/actions de l'APR.

Il sera effectué tous les ans avec comptabilisation des effectifs au 31/12.

⇒ Le communiquer à la FFB

##### 2. Quai Nantais des Jeunes Bridgeurs

Belle 1<sup>ère</sup> expérience.

##### 3. Calendrier réunions Comité

Reporté

##### 4. SEF

Commande du Comité en cours.

FIN à 13h02

Serge Brevet, Secrétaire Général

Jean-Paul Noury, Président




## 2023-24 : Analyse des résultats des 112-136

Epreuves	Nb 112-136	En Performance	En expert		En Performance	Corrélation	En expert	Corrélation
Dames/2	48	40	8		25	63%	5	63%
Mixte/2	99	71	28		42	59%	20	71%
Open/2	109	78	31		42	54%	27	87%
total	256	189	67	74%	109	58%	52	78%
Senior mixte/2	72	55	17		29	53%	13	76%
Senior open/2	87	66	21		32	48%	15	71%
Total seniors	159	121	38	76%	61	50%	28	74%

## COMITE d'ANJOU : ENQUETE ENSEIGNEMENT-2024

Version V0 du 5 février 2024 rédigé par D Goumard

### 1. Introduction :

Il est évident que le développement passe, pour la plupart des clubs, par le dynamisme de l'école de bridge. A la suite du Projet développement débuté en 2023, il paraissait naturel d'essayer d'y voir clair au niveau des écoles de bridge.

L'enquête « enseignement » réalisée courant 2023, très complète sur les différents aspects qualitatifs des écoles de bridge, n'a pas permis de réaliser un véritable état des lieux, pour plusieurs raisons :

- Nombre de réponses insuffisant
- Nombre d'élèves non indiqué
- Trop de critères qualitatifs
- Même la question « comment le Comité peut vous aider » n'a pas permis de conduire à une liste efficace d'actions.

Aussi, il a été décidé de reprendre cette enquête, début 2024, en simplifiant considérablement, avec l'idée de faire ce point chaque année, à la même date (fin d'année civile) et donc de mesurer les évolutions :

- Noms et diplômes des enseignants
- Nombre d'élèves par cours
- Demande particulière du club

Malgré des critères simplistes, le délai de réponse s'est avéré très long avec le besoin de nombreuses relances. Il conviendra donc d'essayer d'automatiser ce suivi lors des prochaines saisons.

Les scolaires sont inclus à la fois pour les cours et à la fois dans les effectifs des clubs.

Les cours en grandes écoles pas comptabilisés, car ne relèvent pas réellement d'un club en particulier

### 2. Résultats statistiques :

#### a. Général :

Nombre de réponses :	32
Rapporté au nombre de licenciés :	3577 / 3798 soit 94%
Rapporté au nombre de clubs :	32 clubs/42 soit 76%

#### b. Enseignants :

Nombre d'enseignants actifs ayant aucun diplôme FFB :	22
Nombre d'enseignants initiateurs actifs :	28
Total enseignants sans diplôme + initiateurs :	50 Ic Moyen 53 soit 1,5/club

Nombre de Moniteurs :	53
Nombre de Maître-Assistant :	6
Nombre de Professeur :	1
Nombre de diplômés :	60 soit 1,9/Club
TOTAL enseignants actifs :	110
Par club : 3,4	Par licencié :1 pour 33

#### c. Cours/Elèves :

Les nombres d'élèves correspondent à un cours par semaine, ce qui signifie qu'un cours de quinzaine compte pour 0,5 et les doubles cours par semaine comptent pour 2

La répartition des cours doit se comprendre de la manière suivante :

Initiation :BF1 + BF2

La répartition entre perfectionnement et compétition est conservée comme décrite par les clubs. Néanmoins, chacun y va de ses propres critères. Rappelons que la FFB préconise que les cours « compétitions » soient dispensés par un professeur.

Pour les statistiques, ces cours « perfectionnement et compétitions sont regroupés

Scolaires et jeunes :	169 pour 18 cours
Elèves en initiation :	387 pour 51 cours
Elèves en perfectionnement et compétitions :	709 pour 58 cours
Total :	1265 pour 127 cours

Sans surprise on trouve un nombre moyen d'environ 10 élèves / cours

#### d. Elèves/club

Le ratio moyen est de 0,35,(c'est-à-dire 35 élèves pour un club de 100 licenciés) avec des valeurs allant de 0,10 à 1,45, rapportés au nombre de licenciés du club.

### 3. Analyse qualitative :

Ce chapitre appartient évidemment à Laurent (APR) qui devra le compléter tant que de besoin et proposer une liste d'actions pratiques d'amélioration.

En particulier, il faudrait analyser dans le détail la sociologie des « sans diplôme » et « initiateurs » dont on voit qu'ils ont en moyenne un niveau tout à fait honorable de 53 (c'est le niveau Performance)

Seulement 5 rapports contiennent une remarque, c'est évidemment très peu, ce qui semble signifier que les écoles présentées fonctionnent. Un complément d'enquête doit être menée vis-à-vis de ceux qui n'ont pas répondu et dont on peut penser qu'ils n'ont pas d'école du tout.

Les remarques :

Vis-à-vis de la FFB (à relayer à l'UB) :

En règle générale, les clubs plébiscitent la qualité des cours de « parcours bridge ».  
Ils demandent que la série 4 soit accessible aux moniteurs (actuellement seulement les Maîtres-Assistants).

Ile d'Yeu : Un club isolé qui n'a pas de moniteur souhaite bénéficier des cours « parcours bridge » (à minima les cours initiation)

Il est demandé de pouvoir d'un seul coup d'œil, avoir la liste des photocopiés déjà donnés à un élève. C'est devenu indispensable au fil du temps, avec des élèves qui changent de moniteur, voire qui change de club.

Vis-à-vis du Comité :

La Flèche : demande d'une visite d'un joueur (enseignant) de niveau supérieur

    Demande d'un vidéo projecteur

La Ferté Bernard : demande d'une visite pour améliorer l'enseignement



FEDERATION  
FRANÇAISE  
DE BRIDGE

Repenser la Fédération  
Son organisation, sa gouvernance,  
pour en faire une Fédération  
des Clubs au service des Licenciés

# Plan général

Introduction

Constats

Préconisations

- Les priorités
- Les conséquences
- Les plus
- Les idées originales

Conclusion

# Introduction



Repenser la Fédération

# Le périple

- 25 Comités rencontrés in situ, et 2 par « Zoom »
- 210 participants dont 60 présidents élus et 7 membres du Comité Directeur
- D'avril à décembre 2023, près de 100 journées investies par Mauricette, Gilles et Jean-Paul
- Des frais engagés inférieurs à 15 000 €

# Les principes

- Une mission initiée par Franck Riehm et Jean-Paul Noury en décembre 2022
- Indépendance, neutralité, bénévolat, confidentialité
- Un questionnaire préalable de prise de contact : 200 réponses
- Un compte rendu par réunion, soumis pour approbation à chacun des Comités

# Notre ressenti général

- Excellent accueil de la démarche par les Comités, des propos généreux et libres
- Une vision favorable de l'évolution des prestations de la Fédération
- Une appréciation de l'amélioration de l'action conduite par le Président et son équipe
- Méconnaissance profonde par les participants des structures et du fonctionnement de la FFB, comparable à la méconnaissance du fonctionnement des Clubs par les instances dirigeantes
- Sentiment d'un fossé entre les attentes du terrain et la FFB
- Image dégradée du fait de la concentration de l'énergie de la Fédération sur une petite minorité des bridgeurs

# Questionnaire préliminaire

- Intérêt marqué pour la mission : 95,6% d'opinions favorables
- Priorités accordées par les « sondés » aux thèmes ci-dessous :
  - Revoir la gouvernance (87%)
  - Modifier l'organisation de la Fédération (75%)
  - Revoir le processus électoral (75%)
  - Redevenir la Fédération des Clubs (35%)

# Questionnaire préliminaire (suite)

- Missions prioritaires de la FFB :
  - Veiller à une gestion rigoureuse des ressources financières
  - Proposer des outils pour le recrutement et le développement
  - Proposer un plan stratégique pour un mandat
- Rôle et statut APR : 75% de demandes de clarification

# Les défis majeurs

- Travailler sur le développement, le recrutement et l'accueil des nouveaux licenciés
- La transformation technologique et la place du bridge numérique
- La clarification des missions de chacune des structures et le partage des meilleures pratiques
- Adapter les compétences des acteurs et collaborateurs
- L'efficacité du réseau « Bridge » : politique cohérente et fédératrice

# 1<sup>ère</sup> partie : Les Constats

# Organisation et services de la FFB

- Ambiguïtés sur les responsabilités hiérarchiques entre élus et salariés, générant le sentiment que les permanents prennent le pouvoir sur les élus, bénévoles à temps partiel.
- Interrogation sur l'existence d'un schéma directeur en matière d'informatique
- Défaut de stratégie et d'efficacité du service Communication
- Absence de service juridique, financier, fiscal et social

# Organisation et services de la FFB (suite)

- La FFB n'assume pas suffisamment son rôle d'animateur et de coordinateur national du réseau : statuts des instances, arbitres, APR,...
- Absence de formation et/ou de support concernant les Présidents de Comités, de Clubs et des trésoriers.

# Comité Directeur

- Aucune remise en cause du scrutin de liste
- Composition : vision élitiste et parisianiste qui confine à « l'entre-soi » : place du bridge loisir, des représentants des Clubs et de la province
- Opportunité de quotas au sein du Comité Directeur
- Campagne préalable lors du renouvellement du mandat et modalités possibles d'expression des intentions de vote
- Débat sur la sélection des 4 membres « hors liste »

# Conseil Fédéral

- Le Conseil Fédéral n'est qu'une chambre d'enregistrement dépourvue de pouvoir de contrôle et de surveillance
- Problématique de la composition et des membres votant au sein du Conseil Fédéral
- Transparence des votes ?
- Organisation des réunions du Conseil Fédéral, informations préalables et temps d'échanges.
- Procédure pour les réunions sur internet ?

# Commissions

- Mode de désignation des Présidents et des membres de l'ensemble des Commissions
- Existe-t-il un règlement pour le fonctionnement des Commissions ?
- Bilan des activités des Commissions ? Absence de coordination ?
- Absence d'une Commission Statutaire des Marchés (sauf vente du siège)

# Budget et finances

- Absence de transparence financière et de comptabilité analytique au niveau de la FFB.
- Utilisation d'un logiciel comptable complexe et surdimensionné nécessitant des compétences spécifiques, donc coûteuses
- Missions et compétences nécessaires de la Commission des Finances
- Inquiétude sur l'affectation des disponibilités revenant de la vente du siège de Saint-Cloud
- Procédures financières complexes mises en place sans consultation préalable.

# Budget et finances (suite)

- Facturation tardive et d'exploitation lourde
- Paiement en ligne favorisant la constitution de trésorerie pour la FFB au détriment des Clubs et Comités.
- Soutien financier aux Clubs : procédure ?
- Aucune information sur les partenariats et le sponsoring, y compris « 52 Entertainment »

# Développement et enseignement

- Satisfaction en matière d'enseignement, de formation, du bridge scolaire et du développement
- Difficultés de recrutement des initiateurs et moniteurs

# Bridge numérique

- Inquiétude au niveau de la concurrence avec les tournois en présentiel (tarifs et horaires)
- Méfiance sur les risques de tricherie
- Attribution excessive de PE
- Rejet de compétitions fédérales en numérique et de l'utilisation de tablettes en compétition
- Risque potentiel de contrôle du marché des tournois et des compétitions par les acteurs du numérique : stratégie de la Fédération ?
- Procédures de transfert des e-licences trop complexes et adhésions pas transparentes.

# Comités

- Clarification nécessaire du rôle et des missions des Comités
- Attachement à l'autonomie juridique et financière des Comités
- Taille optimale et cartographie des Comités
- Maintien et géographie des Liges et suppression des zones
- Absence de statuts et de chartes unifiés des arbitres
- La Fédération n'assure aucun lien avec les Clubs, obligeant les Comités à exercer une mission d'intermédiaires

# Comités (suite)

- Difficultés de recrutement et formation des arbitres, moniteurs, initiateurs
- Mise à jour du suivi et de la formation des arbitres et moniteurs
- Attitudes des arbitres face aux mauvais comportements
- Statut, mission, désignation, rémunération des APR
- Satisfaction sur le fonctionnement des CRED, sauf problème de délocalisation

# Clubs

- Manifestation de leurs attentes et besoins ?
- Absence de statuts actualisés et de règlements intérieurs types
- Attachement à l'autonomie juridique et financière des Clubs
- Surmonter la crise des vocations des Présidents
- Veiller au recrutement de bénévoles
- Partage des « meilleures pratiques »

# Informatique

- Amélioration de l'assistance technique
- Moteur de recherche pas convivial, complexe et pas intuitif
- Insuffisance des outils statistiques et comparatifs adaptés aux besoins
- Inquiétude sur les perspectives de changement de logiciels

# Droits et attentes du Licencié

- Méconnaissance des structures générales et des services attachés à la licence
- Pas d'intérêt d'une licence loisir
- Suppression des PE pour les 1ère série
- Rejet massif de la réforme du classement, notamment pour le niveau « challenge » (rencontre des anciens 1ère série Trèfle et des nouveaux dotés de PE BBO et Challenge Promotion).
- Recherche de la valorisation du travail des bénévoles

# 2<sup>ème</sup> partie : les préconisations

- Les postulats incontournables
- Les priorités
- Les conséquences
- Les plus
- Les idées originales

# Préconisations :

## Les postulats incontournables

# Les postulats incontournables

- La stratégie et la politique de la Fédération sont fixées par les élus qui exercent le pouvoir hiérarchique
- La Direction Générale met en œuvre cette politique avec les moyens mis à disposition par les élus
- Les salariés chargés de l'exécution disposent d'une lettre de mission et d'une fiche de poste
- Une bonne gouvernance suppose :
  - Des procédures d'élection et de vote claires associant le plus grand nombre
  - Des instances de décision et des instance de contrôle ou surveillance indépendantes

# Préconisations :

## Les priorités

# Les priorités

- Etudier les principes d'une nouvelle gouvernance par :
  - Revue de la composition du Comité Directeur
  - Création de véritables instances de contrôle avec le Conseil Fédéral, la Commission des Finances et une Commission des Marchés
  - Clarification de la mission de la FFB et de celle des Comités
  - Création d'un lien entre la Fédération et l'activité des Comités, avec évaluation de l'action de ces derniers
  - Réflexion sur le corps électoral et le processus électoral

# Les priorités (suite)

- Identification des besoins et attentes à tous les niveaux et recherche et adaptations nécessaires des services disponibles
- Plan à moyen et long terme portant sur la place du bridge numérique et du positionnement de la Fédération sur le défi numérique
- Amélioration de la géographie du réseau (Comités, Ligues) et moyens de mise en œuvre des adaptations géographiques

# Préconisations : Les conséquences

# Les conséquences

- Saisine de la Commission des Statuts (feuille de route, délais, débats...)
- Création de groupes de travail ad hoc (feuille de route, délais, débats...)

# Préconisations :

## Les plus

# Les plus

- Désignation des responsables du Comité Directeur pour chacune des fonctions et chacun des services de la Fédération
- Création de supports pour la formation des Présidents et trésoriers des Comités et Clubs
- Création de services fédérateurs : centrale d'achat, négociation de conventions (administration, universités et grandes écoles,....)
- Etablissement du calendrier et organisation des débats au sein du Conseil Fédéral
- Désignation des Présidents et membres des Commissions : modalités, missions et comptes rendus des travaux, candidatures proposées par les Comités

# Les plus (suite)

- Amélioration de la transparence financière au niveau de la Fédération et des Comités
- Amélioration du règlement financier national
- Revue de la délivrance des diplômes avec intégration de contrôle de connaissances et VAE (Validation des Acquis par l'Expérience)
- Revue de la politique de sponsoring
- Charte nationale des arbitres et harmonisation des statuts et tarifs, politique de contrôle des comportements

# Les plus (suite)

- Création d'un corps d'APR rattaché à la FFB
- Reconfiguration du moteur de recherche documentaire sur le site FFB
- Création d'un livret d'accueil des nouveaux Licenciés
- Faire le bilan exhaustif des difficultés de la réforme du classement

# Préconisations :

## Les idées originales

# Les idées originales

- Création d'une ligue des professionnels et joueurs de haut niveau à côté de la FFB
- Harmonisation des tarifs et instauration d'un prix unique de la licence de base et prestations complémentaires des Comités et Clubs
- Création d'un réseau social exclusivement dédié au bridge avec jeux adaptés aux adolescents, commentaires des donnes, cours en ligne,...
- Organisation des Assises Nationales du Bridge en début de mandat
- Réduction ou suppression des points gagnés en finale de Comité à défaut de participation à la finale de Ligue, sauf motif sérieux

# Conclusion

Tout pour le bridge...  
avec tous les bridgeurs